LE TOUR DU LAC DE JOUARRES

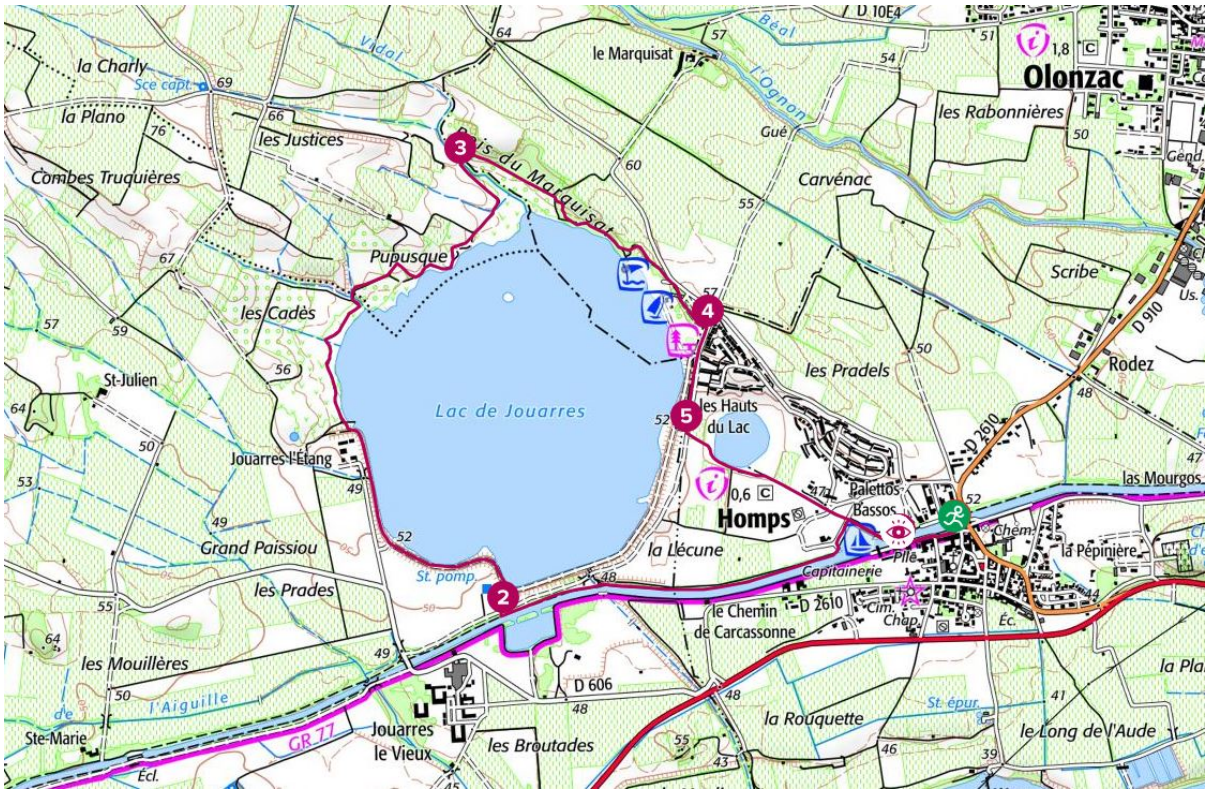

Infos Pratiques	
Distance	6,4 km
Durée *(moyenne)*	01h45
Niveau	Facile
Dénivelé	27 m D+
Départ	HOMPS
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR
Environnement	Au bord de l'eau

Votre itinéraire

Étape 1 - Passer devant la Maison du Port en Minervois (Point d'Information Touristique), traverser la passerelle sur le Canal du Midi et suivre la berge vers la gauche (ouest) en direction de Jouarres le Vieux, La

Redorte.

Étape 2 - Quitter le Canal au niveau de la station de pompage et monter à droite (nord) en direction du lac. Longer le lac vers la gauche (ouest), passer devant la propriété de Jouarres l'Etang. Le sentier s'éloigne parfois un peu du rivage pour passer à côté des oliveraies.

Étape 3 - Traverser le ruisseau de Vidal sur une passerelle (! prudence). Continuer le long d'une oliveraie puis à droite dans le bois du Marquisat. L'itinéraire continue sous les pins, au-dessus de la plage aménagée, puis traverse le parking.

Étape 4 - Emprunter ensuite la petite route vers la droite, longer à nouveau le lac sous la digue.

Étape 5 - Se diriger à gauche vers un petit plan d'eau. Le contourner par la droite dans sa partie sud, poursuivre sur une belle allée droite, recouper l'itinéraire de l'aller, traverser la passerelle et rejoindre le port.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-tour-du-lac-de-jouarres/